

LE MOT DU MAIRE

En cette fin d'année la commune va réaliser un certain nombre de travaux. Certains sont bien avancés, d'autres vont attendre un petit peu.

D'abord **la rénovation du bureau de poste**. Elle se termine après un mois de travaux qui, j'espère, ne vous auront pas trop perturbés. Béatrice va retrouver un nouveau local avec du mobilier renouvelé donc beaucoup plus agréable et surtout plus fonctionnel. Autre avantage, **il sera accessible aux personnes à mobilité réduite** lorsqu'une rampe permettra l'accès au perron de la mairie. Espérons que cela donnera encore plus envie aux miersois d'utiliser ce service public auquel nous tenons beaucoup.

Le chemin qui va relier la route de Maisonneuve à celle qui descend à Estayrie va être bientôt mis en chantier mais d'abord il faut que l'entreprise INEO amène les réseaux : eau, électricité, téléphone aux constructions possibles ou en cours. 2 maisons sont déjà très avancées. **Cette nouvelle sortie va désenclaver ce hameau qui s'agrandit.**

Enfin **les travaux de l'école approchent** eux aussi. Les appels d'offres vont être lancés. Cela a pris du temps mais ce lieu doit être sécurisé au maximum. Il a donc fallu plusieurs passages au bureau de contrôle pour vérifier que toutes les normes sont bien respectées. A tel point que le coût ayant grandement monté, nous sommes obligés, pour rester dans le budget prévu de retarder la réalisation des toilettes supplémentaires.

Quant à notre communauté de communes qui doit se mettre en conformité avec la loi, c'est-à-dire être dans une intercommunalité à plus de 5000 habitants avant début 2014 ; il y a urgence à trouver une solution. Il semblerait que nous arrivions après de nombreuses discussions à un accord, puisque **le préfet vient de prendre un arrêté de périmètre regroupant 6 communautés autour de la nôtre.**

Pour tous ceux que cela intéresse **une réunion publique** vous donnant toutes les modalités de ce regroupement aura lieu mi-novembre à Gramat. A partir de là chaque conseil municipal aura un avis à donner. S'il est adopté par plus des 2/3 de la population, cela constituera alors notre nouvelle communauté de communes.

A toutes les miersoises et miersois je souhaite une bonne fin d'année conclue, j'espère, par de belles fêtes.

Bernard CALMON

Réunion du conseil municipal du 19 août 2013

Proposition d'une communauté de communes du nord du Lot :

Monsieur le maire indique que les membres du bureau de la communauté de communes du pays de Padirac ont souhaité que les communes réunissent leurs conseillers municipaux pour **débattre et donner leur avis** sur le périmètre intercommunal qui sera proposé lors de la réunion de la Communauté de communes du 2 septembre. Il rappelle que ce périmètre avait déjà été refusé en 2011 car considéré comme incohérent. **Depuis les choses ont évolué.**

Il fait part de la réunion publique tenue à Gramat sur ce périmètre et donne ensuite lecture d'un projet de délibération, et invite les membres à voter.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à 4 voix pour (1 voix contre, 4 abstentions) de ses membres :

DONNE son accord de principe pour qu'une étude budgétaire, financière et administrative soit réalisée sur le périmètre des 8 EPCI,

RAPPELLE que les conseillers municipaux seront amenés à se prononcer sur ce projet de fusion (majorité qualifiée nécessaire pour poursuivre ce processus).

Réunion du conseil municipal du 12 septembre 2013

Hameau de Barrières : A la demande de Monsieur le Maire, Gilles Fau et Caroline Mey-Fau membres de l'association RACINES présentent **le projet pédagogique** et **l'avant projet** sur la protection, la conservation, la restauration et la mise en valeur du hameau abandonné de Barrières (documentations annexées).

Monsieur le Maire rappelle le souhait de Monsieur MAISONHAUTE **de céder à titre gracieux** à la commune des biens fonciers comportant les ruines du hameau de Barrières situées après l'ancien four à pain, en compensation il demande le raccordement électrique de la grange située à l'entrée du hameau. Les frais de géomètre seront également à la charge de la commune.

Monsieur le Maire informe que cette acquisition permettrait **la protection, la conservation, la restauration et la mise en valeur de ce site et la mise en place d'animations en relation avec les Fieux**. Ce site pourra faire l'objet d'une mise à disposition à la Communauté de Communes du pays de Padirac suivant les mêmes conditions que le site des Fieux.

Après présentation de ce projet et après en avoir délibéré, le conseil municipal à 8 voix pour, 1 abstention.

➤ Donne son accord à l'acquisition des terrains à titre gracieux,

En compensation la commune prendra en charge :

1. les frais de raccordement électrique de la grange cadastrée AB 73 qui servira aussi aux animations du site. La participation communale est estimée à 2200 euros.
2. les frais de géomètre d'un montant de 659.47 euros.

Travaux agence postale : Choix des entreprises. Monsieur le Maire rappelle le projet de **réaménagement de l'agence postale qui sera financé à 50 % par une participation de la poste.**

Monsieur Jacques FAURE précise que la consultation a été réalisée auprès de 8 entreprises, 7 ont répondu.

Après avoir examiné les offres de prix reçues, il propose de retenir :

LV Concept et création VIGIER pour le LOT n° 1 Gros œuvre, Francis PARET pour le LOT n° 6 Electricité et Christian ADGIE pour l'ensemble des autres lots

Soit un total des travaux de 10676.12 HT 12768.64 TTC.

Lotissement Roubidou : réflexion sur suite à donner. Monsieur le maire rappelle qu'en raison du contentieux EPARCO en cours, aucune nouvelle construction ne peut être raccordée sur la station d'épuration, de ce fait le projet de lotissement à Roubidou **n'est pas rattachable pour l'instant au collectif**. Un relevé topographique sera réalisé dans un premier temps puis une étude sera lancée en parallèle pour rechercher une solution.



L'association Racines vient de publier un guide de visite sur le **hameau de Barrières**, qui s'intitule «Glanures, regards et déambulations». Il contient une liste non exhaustive d'éléments d'archives, des illustrations, des photographies et un jeu. Georges Maisonhaute a également établi la liste des derniers habitants du hameau. C'est aussi un dossier pédagogique pour les enseignants qui souhaitent organiser une visite sur place avec leurs classes.

« Glanures, regards et déambulations » est en vente à l'agence postale de Miers.

A l'occasion de la rénovation de l'agence postale, un nouveau prêt-à-poster à l'effigie de la commune sera mis en vente début 2014. Ces enveloppes **seront disponibles à l'agence postale.**

ETAT CIVIL

Décès. Le **19 septembre**, de Roger KLEEBUSCH.

CLUB DES BONS VIVANTS



L'agenda

Dimanche 1^{er} décembre, un repas est organisé au restaurant Lou Cantou à Loubressac. Les personnes qui souhaitent y participer, doivent s'inscrire avant le 25 novembre.

Renseignements au
05 65 33 65 71 ou 05 65 33 75 23

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La commémoration de l'armistice de la guerre de 1914-1918, se tiendra le

Lundi 11 novembre à 11h45
Au monument aux morts.

Cette cérémonie sera suivie d'un apéritif offert par la municipalité à la salle de la mairie.

MIERS ANIMATION

L'assemblée générale de l'association s'est tenue **le 28 septembre** dernier. Malgré la motivation des bénévoles, c'est avec regret que le bureau n'a pas été renouvelé. Une invitation pour assister à une réunion vous parviendra très prochainement afin de trouver ensemble une solution pour que les manifestations proposées les années passées continuent d'exister.



Depuis 2008 et après 22 numéros, le bulletin TriMiersTriel de notre municipalité tire sa *révérence avec cette dernière édition.*

Toute l'équipe espère qu'il vous aura apporté les informations que vous attendiez et qu'il aura permis d'établir un lien entre les habitants et la mairie.



Encouragée par le succès des années précédentes, l'équipe qui organise les animations du Téléthon prépare activement l'édition 2013.

Le programme complet du Téléthon 2013 sera distribué dans vos boîtes aux lettres prochainement.

FOOTBALL CLUB DE MIERS

La nouvelle saison 2013/2014 a repris depuis un mois déjà dans le championnat de promotion de première division. Nous espérons vous voir très bientôt autour du **stade de l'Albarède** ou sur nos matches à l'extérieur où beaucoup de derbies nous attendent.

Pour votre information voici le calendrier de notre saison :

Dimanche 8 septembre 2013 à 15h00 à MIERS	F.C MIERS	2	0	Gréalou
Dimanche 22 septembre 2013 à 15h00 à Latronquière	Ségala Foot 2	0	3	F.C MIERS
Dimanche 6 octobre 2013 à 15h00 à MIERS	F.C MIERS	4	0	U.F Marivalois 4
Dimanche 20 octobre 2013 à 15h00 à MIERS	F.C MIERS	1	1	Planioles
Dimanche 10 novembre 2013 à 15h00 à Biars/Cère	Biars/Bretenoux 3			F.C MIERS
Dimanche 17 novembre 2013 à 15h00 à MIERS	F.C MIERS			Comiac
Samedi 23 novembre 2013 à 20h00 à St Céré	F.C St Céré			F.C MIERS
Dimanche 1 décembre 2013 à 15h00 à MIERS	F.C MIERS			F.C Haut Quercy 2
Dimanche 15 décembre 2013 à 15h00 à Mayrinhac Lentour	Mayrinhac			F.C MIERS

Dimanche 12 janvier 2014 à 15h00 à Gréalou	Gréalou			F.C MIERS
Dimanche 19 janvier 2014 à 15h00 à MIERS	F.C MIERS			Ségala Foot 2
Samedi 25 janvier 2014 à 20h00 à Issendolus	U.F Marivalois 4			F.C MIERS
Dimanche 9 février 2014 à 15h00 à Planioles	Planioles			F.C MIERS
Dimanche 23 février 2014 à 15h00 à MIERS	F.C MIERS			Biars/Bretenoux 3
Dimanche 16 mars 2014 à 15h00 à Comiac	Comiac			F.C MIERS
Dimanche 23 mars 2014 à 15h00 à MIERS	F.C MIERS			F.C St Céré
Dimanche 6 avril 2014 à 13h00 à Carennac	F.C Haut Quercy 2			F.C MIERS
Dimanche 13 avril 2014 à 15h00 à MIERS	F.C MIERS			Mayrinhac